



Albert Morot

GRAND VIN DE BOURGOGNE

Beaune 1^{er} cru les Cent-Vignes



La parcelle

Superficie : 1.27 ha
Cépage : Pinot noir
Sol : Argile et limons
Exposition : Sud Est
Localisation : Début de coteau
Densité de plantation : 10 000 pieds / ha
Année de plantation : 1958

Culture de la vigne

Taille en guyot
Travail du sol par buttage et débattage puis labours
Protection biologique
Ebourgeonnage
Vendanges en vert et effeuillage

Vendanges

100 % manuelles en petites caisses
Tri à la vigne et à la cuverie

Vinification et élevage

Vinification

Traditionnelle en cuves ouvertes, raisins 100 % éraflés
Absence de levurage – levures indigènes -
Un pigeage ou remontage / jour

Elevage

14 mois en fûts de chêne français dont 30 % neufs
Fermentation malo-lactique lente
Pas de soutirage

Mise en bouteilles

Par gravité sans collage ni filtration

Domaine Albert Morot - Chateau de la Creusotte

20 avenue Charles Jaffelin - 21200 Beaune - Tél : +33 (0)3 80 22 35 39 - geoffroy@albertmorot.fr